



# AGRICULTURE

## STRATÉGIES

### Accords de libre-échange : les prédictions utopistes de la Commission

---

**Donnant suite aux demande récurrentes des Etats-Membres, la Commission a sorti récemment une actualisation de son étude de 2016 sur l'évaluation des impacts de l'ensemble des accords de libre-échange (ALE) négociés par l'Union Européenne vis-à-vis du secteur agricole et agro-alimentaire. Des prévisions sans surprise, optimistes, qui considèrent que ces accords permettront une amélioration de la balance commerciale tout en protégeant les secteurs sensibles. Etant donné que ces prévisions s'appuient sur les modélisations inadaptées de l'OCDE qui envisagent un futur irréaliste sans aucune variation de prix, d'offre ou de demande, comment pouvait-il en être autrement ? Et, plus important : le gain espéré justifie-t-il la mise en danger des secteurs sensibles ?**

« Une étude de la Commission souligne l'incidence positive des accords commerciaux sur les secteurs agroalimentaires ». Tel est le titre du communiqué de presse du 21 janvier 2021 qui présente avec enthousiasme les résultats du rapport du Centre commun de recherche de la commission, qui actualise une étude de 2016 couvre les effets cumulés de 12 accords commerciaux pour le secteur agroalimentaire, d'ici à 2030. L'étude comporte deux scénarii : un scénario ambitieux (libéralisation totale de 98,5 % des droits de douane de tous les produits et réduction tarifaire partielle de 50 % pour les autres produits) et un scénario plus « prudent » (libéralisation totale de 97 % des produits et réduction tarifaire de 25 % pour les autres produits). Le résultat de l'application de ces accords est comparé à une situation dite de base, sans application de ces accords, représentée par la modélisation faite par l'OCDE sur les perspectives agricoles 2030.

Pour les experts, la conclusion de ces ALE est positive, puisqu'elle permettra une amélioration de la balance commerciale. Ainsi, les exportations agroalimentaires de l'UE vers ses 12 nouveaux partenaires privilégiés devraient augmenter de 25 % (scénario dit prudent) et de 29 % (scénario ambitieux), tandis que les importations augmenteraient de 10 % (scénario prudent) et de 13 % (scénario ambitieux), dans les deux cas par rapport au scénario de référence. On peut souligner que, comme toujours, tout est dans la présentation des chiffres. Si au regard des pourcentages, le

scénario ambitieux paraît plus intéressant pour l'évolution de la balance commerciale (+3% pour les imports contre +4% pour les exports, par rapport au scénario prudent) en valeur, c'est faux. **Le scénario ambitieux amènerait à une évolution de la balance commerciale moins favorable que dans le cas du scénario prudent.**

	Scénario prudent	Scénario ambitieux	Ecart entre les scénarii
Imports	3,7 milliards €	+4,7 milliards €	+1 milliard €
Exports	+4,7 milliards €	+5,5 milliards €	+0,8 milliard €
Evolution balance	+1 milliard €	+0,8 milliard €	-0,2 milliard €

Cette évolution de la balance commerciale, estimée dans le cas le plus favorable à +1 milliard d'euros, est à mettre au regard de la balance commerciale actuelle. Celle-ci se situe à environ 39 milliards d'excédent commercial pour 2019, et 62 milliards pour 2020<sup>1</sup> ([grâce à la perfusion généreuse des Etats-Membres à hauteur de 63,9 milliards, et celle ridicule de l'Union Européenne à hauteur de 80 millions](#)), ce qui interroge à la fois sur la composition de nos excédents commerciaux en terme de subventions et sur le rôle de soutien l'Union vis-à-vis des Etats-Membres lors des crises, mais ceci est un autre débat).

Alors que le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a admis « la vulnérabilité de secteurs agricoles face à la hausse des importations suite à un accès accru au marché »<sup>2</sup>, **on peut légitimement se demander si la mise en danger de nos secteurs sensibles, notamment la viande, le sucre ou la volaille, ainsi que celle des consommateurs européens et de l'environnement par un risque accru d'importations qui ne respectent pas nos normes de productions, se justifie pour un gain d'un milliard d'euros sur la balance commerciale européenne**, dans des perspectives optimistes et stables.

**Cette interrogation est d'autant plus légitime que la pertinence du modèle utilisé en référence est tout à fait critiquable.** Chaque année, l'OCDE publie en association avec la FAO un rapport sur les perspectives agricoles qui estime pour les 10 prochaines années l'évolution de la production, de la consommation, des stocks, et des prix alimentaires. Et chaque année<sup>3</sup>, nous mettons à jour un graphique qui compare les prix simulés avec les prix observés par l'IGC (International Grain Council) qui démontre l'incapacité chronique de ce modèle d'équilibre partiel à anticiper les variations d'offres, de demande, de politique de gestion qui influent sur la réalité des prix. Les prévisions sur lesquelles se sont basés les calculs de la Commission pour estimer les impacts des ALE ne font ici pas

<sup>1</sup> [https://ec.europa.eu/info/news/2020-year-stability-eu-agri-food-trade-2021-mar-31\\_en](https://ec.europa.eu/info/news/2020-year-stability-eu-agri-food-trade-2021-mar-31_en)

<sup>2</sup> Source Agrapresse, <https://www.agra.fr/agra-presse/accord-de-libre-echange-les-etats-membres-souhaitent-des-etudes-dimpact-plus-frequentes>

<sup>3</sup> Voir les publications suivantes : <https://www.agriculture-strategies.eu/2018/01/rapport-ocde-fao-sur-les-perspectives-agricoles-2016-2025-la-fin-du-discours-sur-les-9-milliards-de-bouches-a-nourrir/> , <https://www.agriculture-strategies.eu/2019/09/prix-agricoles-locde-persiste-dans-lerreur/> , <https://www.agriculture-strategies.eu/2020/09/rapport-ocde-fao-sur-les-perspectives-agricoles-surproduction-au-service-du-commerce/>

exception, et misent sur un prix du blé linéaire et croissant qui risque de s'avérer aussi déconnecté de la réalité que lors des prévisions précédentes.

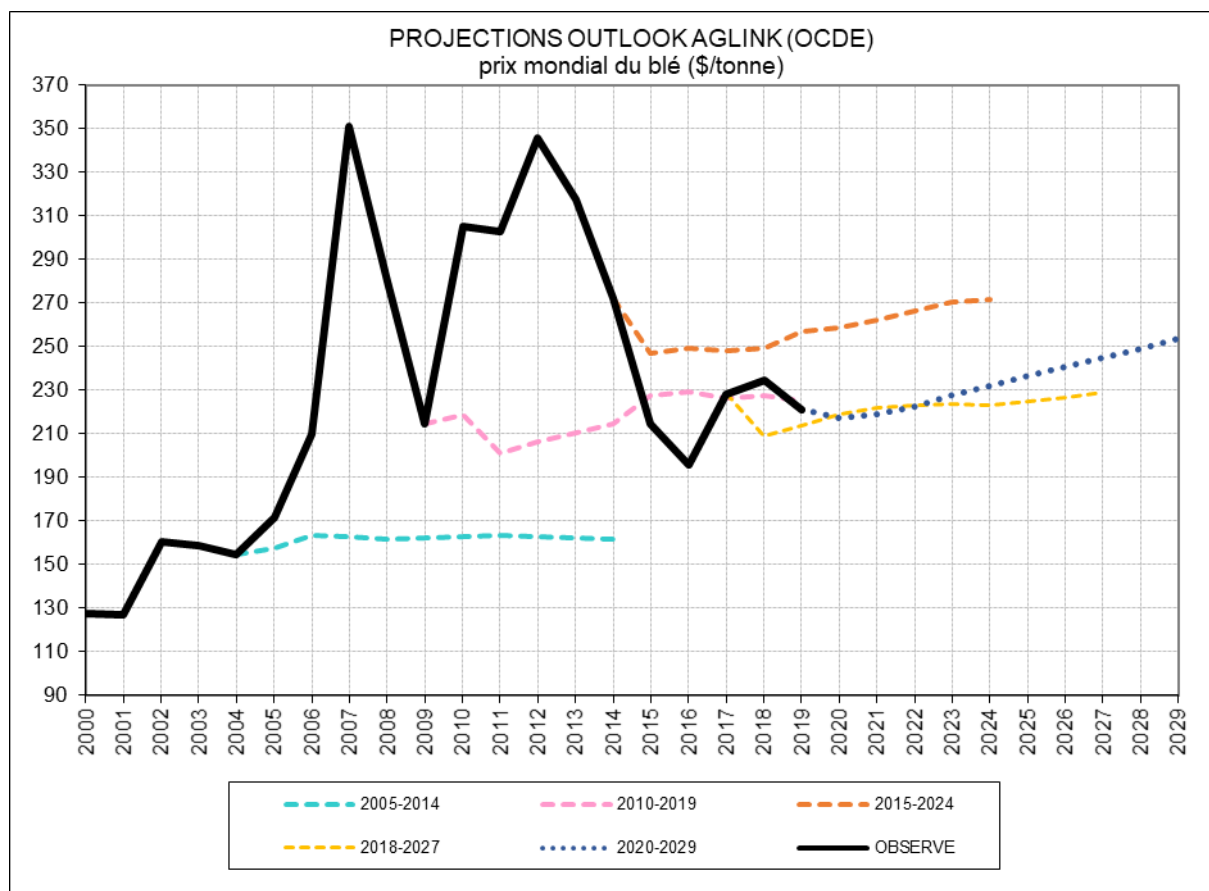


Figure 1: Comparaison des projections de l'OCDE et de l'évolution réelle des prix du blé (source OCDE/IGC traitement Agriculture Stratégies)

A l'heure de l'avènement du Green Deal, tandis que les voix s'élèvent de plus en plus nombreuses pour réclamer la mise en place de clauses miroir afin d'exiger les mêmes normes de productions dans les pays qui bénéficient de facilités à exporter sur le sol européen, on peut s'interroger sur l'utilité de ce type d'étude. Basée sur des hypothèses irréalistes, qui ne prennent pas en compte l'application de cette demande vis-à-vis d'exigences sanitaires et phytosanitaires accrues (« Il n'est pas encore possible de quantifier les obstacles (phyto)sanitaires dans les modèles économiques actuels suivant une méthodologie solide »<sup>4</sup>), **cette modélisation ne peut être considérée comme fiable.**

Elle prend ainsi pour acquis l'application de l'accord avec le Mercosur, que la France refuse de ratifier, notamment parce qu'elle refuse d'être la cause de l'accélération de la déforestation en Amazonie. Si nous sommes capables de refuser la déforestation importée, qui est directement liée à une façon de produire, serons-nous capables de refuser des produits traités avec des pesticides que nous n'autorisons plus, quel que soit le degré de résidu contenu dans les biens échangés ? Au vu des

<sup>4</sup> [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda\\_21\\_184](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_21_184)

points de blocages actuels sur l'article 188 bis de la PAC proposé par le Parlement Européen, l'inquiétude demeure<sup>5</sup>. Sans la mise en œuvre de ces accords, la compétitivité des produits européens sera mise en péril en cas de concurrence accrue avec des produits extérieurs, moins chers à produire, inondant le marché communautaire.

**Alessandra Kirsch, directrice des études d'Agriculture Stratégies**

**Le 17 juin 2021**

---

<sup>5</sup> <https://www.lafranceagricole.fr/actualites/gestion-et-droit/negociations-europeennes-le-depute-eric-andrieu-defend-lambition-verte-de-la-pac-1,0,1778733453.html>